



Déclaration liminaire CHSCT 17 octobre 2017

Monsieur le président du CHSCT,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes bien heureux de vous retrouver pour ce CHSCT. Vous le savez, nous vous réclamons des CHSCT réguliers et l'année est d'ores et déjà bien commencée, nous avons d'ores et déjà de nombreux points à voir ensemble. Mais surtout, comme vous pouvez l'imaginer, le contexte national nous fait évidemment redouter le pire pour l'avenir des CHSCT. A l'heure où par ordonnance, on entend fusionner en une instance unique les instances de représentation des personnels et faire disparaître les CHSCT dans les entreprises privées, **nous nous interrogeons sur l'avenir des CHSCT dans la fonction publique.**

Car les CHSCT dans la fonction publique ont une histoire récente : ce n'est qu'en 2010 que les CHS sont vus enfin reconnaître le droit d'être des CHSCT de plein exercice et se pencher sur les conditions de travail des agents. Cette instance pour nous, elle a un très fort potentiel et nous souhaiterions vivement qu'au sein de l'administration centrale de notre ministère, nous ne saisissons de l'année à venir pour **faire vivre utilement ce CHSCT pour améliorer les conditions de travail de nos collègues**, de l'ensemble des agents que nous représentons ici.

S'il faut tirer rapidement un bilan des derniers CHSCT, **force est de constater que nos débats ne permettent pas toujours d'avancer vers des solutions efficaces** pour nos collègues et ne débouchent pas toujours rapidement sur des modifications effectives des conditions de travail. Deux exemples :

- **Cela fait plus de 18 mois que le CHSCT se penche sur un projet de questionnaire relatif à la prévention des risques psycho-sociaux**, il vient seulement d'être diffusé dans deux directions. Peut-on vraiment se satisfaire de ce rythme ? Comment pouvons-nous trouver les moyens d'avancer plus efficacement et plus rapidement ? Car la diffusion d'un questionnaire ne peut jamais être qu'une première étape avant son exploitation et qu'on puisse en tirer enfin des conclusions – il a été testé dans deux directions DAJ et ESEN où justement en matière d'améliorer des conditions de travail et prévention des RPS, il reste beaucoup à faire ! Quand cela va-t-il enfin bouger ?
- **Les déménagements** : nous avons passé l'année précédente à préparer ou plus exactement devoir entériner les projets de déménagement de l'administration, à essayer de minimiser les désagréments pour l'ensemble des agents. **Nous vous avons alerté sur les dangers de la problématique de resserrement des agents** avec l'application zélée des nouvelles normes de la DIE qui conduisent dans les faits à ce que chaque agent dispose de bien moins de 10m² effectifs de bureau... Avec plusieurs organisations syndicales, UNSA et CFDT, nous vous avons

fait une proposition de méthode permettant l'implication et la concertation des agents et des collectifs de travail pour penser les usages de nos locaux et ces fameux déménagements. Nous n'avons jamais pu retravailler ensemble sur cette proposition. Résultat : les agents de la DEPP se sont resserrés pour laisser de la place au sein du bâtiment Dutot aux agents de la DNE A – qui plus de 6 mois plus tard, n'ont toujours pas bougés ! Nous vous avons demandé l'inscription d'un point lors de cette séance pour faire le bilan de ces déménagements, notamment à l'occasion des travaux qui sont toujours en cours. Ce point pourrait être inscrit à l'ordre du jour d'un prochain CHSCT. Mais faisons-le utilement : **dressons un bilan de la méthode dans laquelle se sont déroulés ces déménagements et faisons en sorte que les prochains déménagements – il y en aura toujours – se déroulent dans de meilleures conditions.** Faisons de même en matière de travaux. Nous aurons l'occasion d'y revenir mais tirons profit des erreurs de cet été dans le déroulement du bâtiment Foch et des conditions de travail particulièrement dégradées qu'ont dû affronter nos collègues pour faire en sorte que les collègues concernés soient moins affectés par les travaux du bâtiment Langevin !

C'est donc dans une démarche constructive, mais évidemment toujours revendicative, au service de la défense de l'ensemble des agents que nous manifestons notre attachement au CHSCT. Nous espérons ressortir de cette séance avec des actes – et peut-être une prochaine date de CHSCT car si nous voulons que nos séances soient efficaces, sans doute faut-il nous voir plus souvent !